

—Oui ! dirent encore les assistants.

—Vous entendez ? et j'affirme par serment que cet homme était le capitaine La Chesnaye.

—Le capitaine La Chesnaye ! s'écria la foule avec stupeur, car ce nom redouté était bien connu dans toute la ville.

—Le capitaine La Chesnaye ! répéta une voix forte, tu dis que le capitaine La Chesnaye était là tout à l'heure ?

Et l'archer Giraud s'avança rapidement en désignant du geste la table où il avait soupé lui-même.

—Eh mais ! s'écria l'un des assistants, celui là dont le bourgeois au pourpoint bleu avait fait tomber le couteau, cet homme doit bien le savoir puisqu'il soupaît avec lui.

—En effet, ajouta Rougegorge, celui-là était le quatrième convive.

—Il est sans doute de sa bande, reprit l'homme qui venait de parler, et maintenant il joue l'étonnement.

—Moi ! de la bande de ce brigand, moi ! hurla Giraud en portant la main à son épée.

—Archers ! cria le lieutenant civil, qui crut à un geste de menace.

Quatre soldats de la maréchassée se précipitèrent aussitôt.

—Arrêtez cet homme ! ordonna le magistrat en désignant Giraud.

L'archer de la prévôté de Rouen poussa un rugissement formidable en bondissant en arrière et en mettant l'épée à la main.

L'un des soldats épanla son arquebuse.

Mais soit que Giraud eût changé d'avis, soit qu'il comprît que la résistance était impossible, il jeta à terre l'épée un moment menaçante.

—Vous m'accusez donc d'être complice de La Chesnaye ? dit-il au lieutenant civil.

—Oui, répondit celui-ci. Les témoignages vous accusent, vous l'avez entendu.

—Eh bien ! dit froidement Giraud, que l'on m'arrête ! je me rends !

Et il se plaça de lui-même au milieu des archers.

—Mais comment a disparu cet homme vêtu de gris, par où est-il passé ? demanda le lieutenant civil en s'adressant à la foule.

Répondez au nom du roi et de sa justice.

Un profond silence suivit cette interrogation, personne n'ayant fait attention à la sortie des trois bourgeois, et n'ayant pu par conséquent remarquer la direction qu'ils avaient prise.

Seul, Giraud savait que Babin, celui qu'on prétendait n'être autre que le hardi capitaine lui-même, était entré chez l'orfèvre ; mais soit qu'il n'eût pas entendu la question du magistrat, soit qu'il n'y voulût pas répondre, il demeura muet, les bras croisés sur sa vaste poitrine.

L'expression de la physionomie de l'archer était froide et impénétrable, mais l'éclair qui jaillissait parfois de ses prunelles ardentes indiquait le travail incessant de la pensée.

Sur l'ordre du lieutenant civil, les soldats de la maréchassée se mirent à fouiller les loges voisines de celle du rôtisseur.

Après un quart d'heure de recherches minutieuses et infructueuses, ils vinrent annoncer au magistrat que personne autre que les gens qui se trouvaient dans la rue ne pouvait être dans les loges vides.

Effectivement, marchands et acheteurs étaient rangés dans l'espace demeuré gardé par les deux troupes de soldats.

Les boutiques étaient entièrement désertes.

Rougegorge et le lieutenant civil passèrent en revue toute cette foule, mais le premier secoua la tête :

—Il n'y est pas ! dit-il tristement.

—Aucune de ces loges n'a-t-elle donc une sortie par derrière ? demanda Giraud à l'un des archers qui le gardaient.

—Aucune, répondit le soldat ; ainsi ton chef ne pourra nous échapper s'il est là-dedans.

Giraud releva sa tête expressive qu'une pensée subite éclaira soudain.

—Ah ! il n'y a pas d'autre sortie et il n'y a plus personne dans les loges ! murmura-t-il. Le bourgeois de la rue de la Vannerie se serait-il métamorphosé en gentilhomme ? C'est ce qu'il faudra savoir.

Mais ne communiquant cette réflexion à aucun des assistants, il s'enveloppa de nouveau dans un silence absolu, attendant qu'il plût au lieutenant civil de donner des ordres touchant sa personne.

## XVII

### LE CHAMP-CROTTÉ

Lorsque les trois troupes d'archers de la prévôté en quête de l'introuvable La Chesnaye avaient quitté le poste de police situé près la porte de Buoi, dirigées par Rougegorge, Jean sans Rate et Laurent, et commandées l'une par M. de Villiers, l'autre par le lieutenant de robe courte, et la troisième par M. d'Aumont lui-même, elles s'étaient séparées presque aussitôt, suivant chacune une direction différente.

Celle conduite par M. de Villiers, le lieutenant civil et Rougegorge, avait gagné la loge du rôtisseur, et nous venons d'assister à la déconvenue qu'elle avait éprouvée.

Les archers dirigés par le prévôt de Paris et par Laurent s'étaient mis directement en marche vers la maison de Jonas.

Quant à la troisième troupe, soumise aux ordres du lieutenant de robe courte, et suivant les indications de Jean sans Rate, elle avait pris le chemin du Champ-Crotté, tournant la foire pour éviter de donner l'éveil en amenant les curieux sur son passage.

C'est de cette expédition dont nous allons nous occuper maintenant ; mais, avant de conduire le lecteur à la suite de messire Jean sans Rate, et de voir si le lieutenant de robe courte sera plus heureux que son supérieur le lieutenant civil, nous devons précéder les archers sur le Champ-Crotté, et, remontant de quelques instants en arrière, reprendre notre récit au moment où neuf heures sonnaient à l'abbaye Saint-Germain.

Le Champ-Crotté était situé, nous croyons l'avoir dit, dans la partie sud de la foire, sur les terrains où se sont ouvertes depuis les rues de Tournon et de l'Ancienne-Comédie.

Ce côté, réservé aux vendeurs de bestiaux, aux maquignons, aux oiseliers, était à ciel découvert et fort peu éclairé une fois la nuit venue, ce qui le faisait paraître triste et désert à l'heure où les deux halles renfermant les loges étaient dans leur plus brillante animation.

De vastes écuries, d'énormes étables étaient bâties tout alentour et séparées ça et là par de petites constructions basses et évidemment provisoires, lesquelles servaient de gîte aux marchands et aux gardiens.

Une sorte de palissade séparait le champ de foire des bestiaux du terrain de manège entretenu par les maquignons.

Un peu avant que neuf heures sonnassent et que Jean sans Rate ne quittât son poste d'observation derrière les planches